

# Plan de Gestion de la Biodiversité du Centre Spatial Guyanais

2021-2030

## Tome 2

Enjeux, tableaux de bord et plan d'actions

**Rédaction :**

**CNES/CSG :**

**Environnement** : Cécile Déchoz, Sandrine Richard, Elisa Rochat

**Gestion du patrimoine** : Nathalie Py

**ONF** : Luc Ackermann

**Relectures :**

**CNES/CSG :**

**Environnement** : Olivia Elfert

**Gestion du Patrimoine** : Patricia Barrat

**Sureté-Protection** : Yann Auffret

**Communication** : Monia Zamor

**ONF** : Luc Ackermann

**BIOTOPÉ** : Vincent Rufray

**Citation** : CNES/ONF 2020. Plan de gestion de la Biodiversité du Centre Spatial Guyanais 2021-2030. Tome 2 : Enjeux, tableaux de bord et plan d'actions

# Plan de Gestion de la Biodiversité du Centre Spatial Guyanais 2021-2030

CSG-RP-SPX-20377-CNES  
Tome 2 : Enjeux, tableaux de bord et plan  
d'actions

## Table des matières

---

<b>CHAPITRE 1. NOTE METHODOLOGIQUE</b>	<b>5</b>
<b>CHAPITRE 2. TABLEAU DE BORD</b>	<b>6</b>
<b>2.1. LES ENJEUX DE CONSERVATION</b>	<b>6</b>
<b>2.2. LES FACTEURS CLEFS DE REUSSITE DU PLAN DE GESTION DU CNES</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 3. LE PLAN D'ACTION DU CNES</b>	<b>10</b>
<b>3.1. LES ENJEUX</b>	<b>10</b>
<b>3.2. LES FACTEURS CLEFS DE REUSSITES</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 4. TABLEAUX DE BORD ET D'ACTIONS – CLEFS DE LECTURE</b>	<b>12</b>

## Table des tableaux

Tableau 1 - Ensemble des OLT et états visés pour chaque enjeu de conservation du patrimoine naturel du plan de gestion du CNES.....	7
Tableau 2 - Ensemble des OLT et états visés pour chaque facteur clef de réussite du plan de gestion du CNES .....	9
Tableau 3 - Facteurs d'influence sur l'enjeu FACADE MARITIME avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	10
Tableau 4 - Facteurs d'influence sur l'enjeu SAVANE avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	10
Tableau 5 - Facteurs d'influence sur l'enjeu RESEAU HYDROGRAPHIQUE avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	10
Tableau 6 - Facteurs d'influence sur l'enjeu BLOC FORESTIER avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	11
Tableau 7 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite SURVEILLANCE avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	11
Tableau 8 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET PARTENARIAT avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	11
Tableau 9 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite LIEN TERRITORIAL avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	12
Tableau 10 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion. ....	12

## Table des figures

Figure 1 - Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion RNF (Douard et Fiers, 2015) .....	6
Figure 2 - Clef de lecture des tableaux du plan de gestion : partie haute = tableau de bord (vision au long terme), partie basse = plan d'action (visions à court terme - 10 ans).....	13

## Chapitre 1. Note méthodologique

La méthodologie des plans de gestion des espaces protégés, développée par Réserves Naturelles de France, a été finalisée en 2017. Sa mise en œuvre permet de mieux planifier les actions, et d'être au plus juste des réalités de gestion. La démarche se présente sous forme de « tableaux de bord », à l'instar de ceux proposés par l'Agence des Aires Marines Protégées. Cette nouvelle méthodologie permet de mieux suivre les actions, en évaluant leur réalisation mais aussi leur efficacité grâce à des dispositifs de suivis et des indicateurs d'état de conservation.

La logique de construction du plan de gestion se base sur une entrée « enjeux de conservation du patrimoine naturel (E.) » et les « facteurs clefs de réussites (FCR.) » :

- **Les enjeux de conservation** s'établissent par rapport à la responsabilité que l'entité a dans la préservation de ces enjeux. Pour la définir, on s'appuie sur la valeur du patrimoine naturel, et sur la représentativité ainsi que le rôle fonctionnel que présente le site pour ce patrimoine. Cette responsabilité est mise en relief à travers l'état des lieux mené dans la partie 1 de ce plan de gestion.
- **Les facteurs clefs de réussite** sont des facteurs transversaux à tous les enjeux de conservation. Ils sont liés souvent aux contextes socio-économiques et culturels des territoires, ainsi qu'aux modes de fonctionnements administratifs des gestionnaires et des relations avec les partenaires. Ce sont les conditions matérielles et immatérielles indispensables au long terme pour les

gestionnaires afin de remplir leur mission de conservation du patrimoine naturel.

Une fois les enjeux de conservation définis, leur état de conservation actuel est évalué pour ensuite proposer des Objectifs au Long Terme (OLT) à atteindre dans un idéal. On se base sur ce vers quoi nous souhaitons tendre au long terme (état souhaité). Des indicateurs d'état et des métriques alimentent alors les dispositifs de suivis scientifiques de l'état de conservation de l'enjeu traité. On procède de la même manière, mais en adaptant la méthode, pour les facteurs clefs de réussite, puisque ce ne sont pas des enjeux du patrimoine naturel, et qu'il n'y a donc pas d'état de conservation, mais plutôt un état de fonctionnement. Cette première étape constitue le **Tableau de bord**.

Une seconde étape se base sur la déclinaison des facteurs d'influence pour chaque enjeu, c'est-à-dire la définition des menaces et des pressions qui empêchent le bon état de conservation du patrimoine naturel ou le bon état de fonctionnement des facteurs clefs de réussite. Pour maintenir, augmenter ou diminuer la tendance de ces facteurs d'influence en fonction de leurs impacts sur les enjeux ou facteurs clefs, des actions de gestion sont à mener par le gestionnaire. Des objectifs opérationnels avec des résultats attendus sont donc à envisager sur la période du plan de gestion. Cette seconde étape constitue le **Plan d'action**. Les fiches actions représentent tous les dispositifs ou opérations à mettre en place à la fois dans le tableau de bord et dans le plan d'action. Toute cette logique peut être résumée dans le schéma ci-dessous (Figure 1).

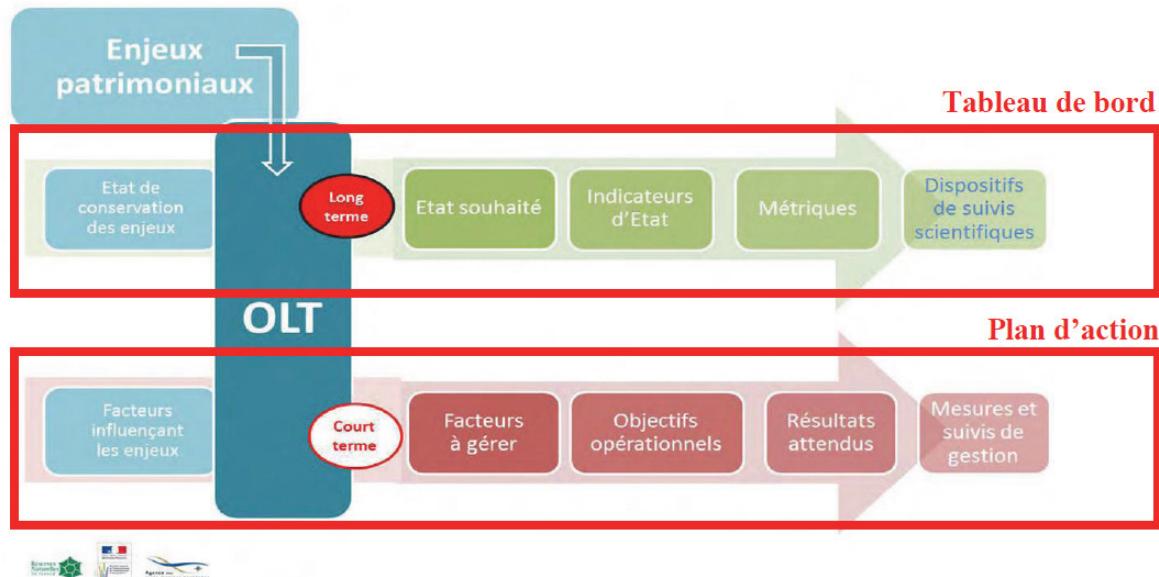


Figure 1 - Schéma logique de la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion RNF (Douard et Fiers, 2015)

## Chapitre 2. Tableau de bord

### 2.1. LES ENJEUX DE CONSERVATION

A l'aide de la réactualisation de l'état des lieux et du diagnostic établi sur la consultation des partenaires et des acteurs du territoire, quatre enjeux de conservation du patrimoine naturel (E.) ont pu être dégagés, **correspondant au continuum écologique de l'océan vers la forêt tropicale sempervirente** :

- **E.1** : la façade littorale
- **E.2** : la savane
- **E.3** : le réseau hydrographique
- **E.4** : le bloc forestier

Après une description de chaque enjeu, nous avons proposé, par le biais de tableaux détaillés, des Objectifs à Long Terme (OLT) ainsi que des états visés que nous souhaiterions atteindre au long terme. Des OLT et des états visés au long terme sont également proposés pour les facteurs clefs de réussite.

#### E.1 La façade littorale

Avec près de 50 kilomètres de façade littorale, le CSG porte une responsabilité toute particulière sur ces habitats dont certains menacés au niveau mondial comme la mangrove. L'ensemble des habitats côtiers se retrouve sur le domaine : formations vaseuses, plages, cordons sableux, forêts sur cordons sableux, mangroves et marais. Ils accueillent une faune remarquable et parfois

menacée comme les emblématiques tortues marines. Cette façade littorale est soumise au système de dispersion amazonien et au régime des courants océaniques de surface, et donc varie fortement en fonction des phénomènes d'accrétion et d'érosion du littoral. Cette zone littorale est d'importance régionale, si l'on considère la fonction écosystémique pour la filière pêche, avec un rôle de nurserie des mangroves par exemple. A noter que les battures et quelques îlots rocheux sont aux portes du domaine du CSG, mais ne sont pas situés à l'intérieur.

#### E.2 La savane

A l'échelle de la Guyane, les savanes ne représentent que 0,3% de la surface totale. Le CSG abrite près de 16 000 hectares de savane (23,8%), bien préservés. C'est sans nul doute le plus grand espace préservé de savane sur la bande littorale constitué d'une grande diversité d'habitats ou de micro-habitats (re-)mis en lumière suite aux études récentes des vingt dernières années (LIFE Savane par exemple). Ces écosystèmes sont extrêmement sensibles et comportent des espèces inféodées dont une bonne partie sont menacées au niveau régional. L'intérêt paysager des savanes et leur importance culturelle sont également tout à fait remarquables. La

responsabilité du CSG réside donc en tout premier lieu dans la préservation de ces habitats.

### E.3 Le réseau hydrographique

Le réseau hydrographique sur le domaine du CSG est particulièrement dense et comporte plus d'une douzaine de criques sans oublier le fleuve Kourou. Une partie de l'eau est stockée dans les marais subcôtiers et l'autre drainée dans trois grandes criques principales (Karouabo, Passoura et Malmanoury) dont les bassins se situent sur le CSG. Le CSG est responsable de ces criques, afin de préserver leur qualité, les habitats humides associés et les espèces qui en dépendent. Au-delà de l'enjeu pour le CSG, la ressource en eau est également un enjeu pour la commune de Kourou

### E.4 Le bloc forestier

Le bloc forestier entourant le domaine du CSG recouvre 55% du territoire du CSG. Ce bloc bien préservé est unique en son genre sur la bande

côtière de Guyane et abrite le site de Paracou, référence internationale sur l'étude des écosystèmes forestiers tropicaux. Conséquence d'un positionnement géographique situé entre deux agglomérations éloignées de près de soixante kilomètres (Kourou et Sinnamary) au développement urbain bien maîtrisé, l'impact anthropique sur le domaine est limité. La grande superficie du domaine du CSG (62 053 hectares) permet à ce territoire de jouer pleinement son rôle de réservoir de biodiversité. Le bloc forestier est caractérisé par une mosaïque d'habitats forestiers complexes et intimement liés, abritant une diversité faunistique et floristique remarquable. On peut citer en particulier les habitats de forêts sur Sables Blancs situées au Sud du domaine, micro-habitat encore mal-connu et menacé par la demande croissante en sable du littoral Guyanais. Ce bloc forestier représente un enjeu de conservation important.

Tableau 1 - Ensemble des OLT et états visés pour chaque enjeu de conservation du patrimoine naturel du plan de gestion du CNES

Enjeu (E.)	Objectif à Long Terme (OLT)	Etat visé sur le long terme
<b>E.1 Façade maritime (Mangrove - Plage – Batture – Îlots rocheux – Cordons sableux - Marais)</b>	Maintien d'une libre évolution de ces milieux sensibles	La richesse de ces habitats permet le maintien d'un cortège floristique original
		La faune inféodée à ces habitats est maintenue
<b>E.2 Savane</b>	Maintien de ces milieux sensibles en fonction des besoins de développement de l'activité spatiale	La végétation caractéristique et inféodée des savanes est préservée
		Les espèces inféodées à ce faciès d'habitat sont maintenues
<b>E.3 Réseau hydrographique</b>	La fonctionnalité écologique des cours d'eau est garantie tout en préservant la qualité de l'eau	L'ensemble de l'hydrosystème ne subit aucune pression anthropique directe
		Les cours d'eau permettent le maintien d'espèces remarquables
<b>E.4 Bloc forestier</b>	Conservation du bloc forestier, maintien de l'intégrité et de la fonctionnalité écologique des habitats et des écosystèmes	L'ensemble des habitats forestiers ne subit aucune pression anthropique directe
		Les habitats et écosystèmes sont fonctionnels et permettent le maintien d'espèces remarquables

## 2.2. LES FACTEURS CLEFS DE REUSSITE DU PLAN DE GESTION DU CNES

Suite à l'évaluation de l'ancien plan de gestion du CSG (2010-2020), quatre facteurs clefs de réussite pour la conservation à long terme du patrimoine naturel ont pu être dégagés :

- **FCR.1** : Surveillance
- **FCR.2** : Acquisition de connaissances et partenariats
- **FCR.3** : Lien territorial
- **FCR.4** : Fonctionnement et administration

### **FCR.1 Surveillance**

Pour le CSG, la bonne conservation du patrimoine naturel passe avant tout par la surveillance du territoire. Des opérations de surveillance régulières sont indispensables pour préserver les écosystèmes et les espèces associées, et pour suivre l'évolution des menaces anthropiques qui pèsent sur le domaine du CSG.

Dans le cadre de la protection externe de ses installations, le Centre Spatial Guyanais bénéficie du concours des Forces Armées de Guyane (FAG). De manière permanente et à visée dissuasive par leur visibilité, elles assurent une présence sur site par des patrouilles et contribuent ainsi à l'activité de surveillance du domaine. Plus spécifiquement sur le volet environnemental, la présence d'un technicien ONF en poste à Kourou et en lien étroit avec le service SP (Sureté Protection), permet de préciser d'éventuels points de veille et faire respecter la réglementation. Cette surveillance se décline en opérations terrestres, fluviales ou héliportées.

### **FCR.2 Acquisition de connaissances et partenariats**

L'acquisition des connaissances sur l'environnement physique, les habitats, les groupes taxonomiques, etc., est rendue possible grâce aux multiples études réalisées sur le domaine du CSG. Ces dernières sont effectuées soit en partenariat avec un organisme de recherche en lien avec le CNES sur des projets spécifiques, soit dans le cadre des études d'impact lors de projets d'aménagement. La connaissance de notre environnement guyanais reste encore fragmentaire, c'est pourquoi l'acquisition de connaissances est un facteur clef de réussite pour la conservation du patrimoine naturel, en passant par des protocoles d'inventaires et de suivis rigoureux destinés à mieux connaître et maintenir

l'extraordinaire biodiversité tropicale. Les partenariats permettent de consolider les relations entre les acteurs de l'environnement mais aussi d'optimiser les études, les recherches et les méthodes appliquées grâce à la pluridisciplinarité. De plus, certains partenaires non scientifiques comme les associations d'éducation à l'environnement sont essentiels pour la vulgarisation scientifique et la visibilité du CSG.

### **FCR.3 Lien territorial**

Le patrimoine naturel de la Guyane est un bien commun. Par conséquent, la protection de ce patrimoine et le suivi de son évolution ne peuvent être envisagés sans prendre en considération le contexte humain dans lequel il s'inscrit. Le CSG s'intègre sur son territoire depuis de nombreuses années en prenant part à la vie socio-économique et culturelle locale. Cette insertion permet de valoriser les actions du CSG par la transmission de connaissances, et de faire découvrir son patrimoine naturel au grand public pour qu'il se l'approprie. Ce lien territorial passe donc par une communication détaillée sur les activités du CSG, la sensibilisation du grand public sur l'intérêt des espaces protégés et la nécessité de les préserver, mais aussi par l'éducation à l'environnement des scolaires.

### **FCR.4 Fonctionnement et administration**

Aucune gestion et préservation ne sont possibles sans une base administrative solide et des services organisés. De bonnes relations entre les services (Patrimoine/Environnement et Sauvegarde Sol/Sureté Protection) avec des modes de fonctionnement fluides, utilisant des outils communs et alimentés par des échanges et un travail en réseau efficace sont indispensables.

De plus, le CSG a pour particularité d'être également un centre industriel important. Pour maintenir un milieu naturel de qualité, l'activité industrielle du site se déroule dans un souci constant de préservation de l'environnement. L'exploitation du site est encadrée par des prescriptions réglementaires très strictes décrites dans les arrêtés préfectoraux et dans la Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Les contrôles effectués garantissent que les rejets de polluants restent faibles, dans les limites fixées par la loi, et n'ont pas impact sur le milieu naturel.

En plus de ce cadre légal, le CNES/CSG s'est engagé dans une démarche de progrès environnemental dans son fonctionnement, en acquérant une certification environnementale ISO 14001 depuis 2004. Cette démarche de progrès se traduit par une analyse des impacts de l'entreprise sur l'environnement (au sens large – consommation de ressources, déchets, comportements), une diminution progressive de ceux-ci, ainsi qu'une sensibilisation des collaborateurs à l'environnement. C'est en mettant l'environnement au cœur des préoccupations et des décisions de l'entreprise, que ce soit dans son

fonctionnement ou lors des orientations prises pour le développement de l'industrie spatiale, que le domaine du CSG pourra être maintenu en bon état. Préserver l'environnement doit donc constituer une orientation stratégique, déclinée aux différents niveaux hiérarchiques. A noter que le CNES s'est engagé dans Act4Nature, engagement des entreprises pour préserver la biodiversité, et a récemment mis en place une politique RSE.

Cette base de travail constitue le 4<sup>ème</sup> facteur clef de réussite.

*Tableau 2 - Ensemble des OLT et états visés pour chaque facteur clef de réussite du plan de gestion du CNES*

Facteur clé de réussite	Objectif à long terme (OLT)	Etat visé sur le long terme
<b>FCR.1</b> Surveillance	L'état et l'évolution du patrimoine naturel sont régulièrement surveillés et la réglementation appliquée	Le nombre de missions de surveillance terrestre, fluvial et héliportée est adapté aux besoins
		Les impacts sont limités et les zones défrichées sans autorisation sont abandonnées
<b>FCR.2</b> Acquisition de connaissances et partenariats	Le CSG participe à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes tropicaux et devient un site de référence pour les partenaires scientifiques	L'évolution naturelle du milieu et de certaines espèces associées sont suivies
		Le CNES/CSG consolide ses partenariats et en recherche de nouveaux
<b>FCR.3</b> Lien territorial	Le CSG s'intègre dans son environnement socio-économique et culturel local	Le CSG est reconnu comme un acteur œuvrant pour la protection du territoire et la population locale s'approprie son patrimoine naturel
		Les actions sur le domaine du CSG sont valorisées et communiquées au grand public
<b>FCR.4</b> Fonctionnement et administration	Un bon état de fonctionnement et d'administration est garanti. L'environnement est intégré dans les préoccupations de l'entreprise.	Le fonctionnement est partagé entre les services gestionnaires du CNES/CSG
		Les moyens financiers sont adaptés
		Le fonctionnement industriel de la base est optimisé pour minimiser son impact sur le milieu naturel
		Le CNES/CSG est engagé dans une démarche de progrès environnemental

Ces OLT, ainsi que les états visés au long terme représentent la partie haute des tableaux du plan de gestion, ce qui est défini comme le **Tableau de bord**.

Le tableau de bord représente l'état ou les états souhaités au long terme de la conservation du

patrimoine naturel en enjeu (ou en facteur clef de réussite) et dispositifs de suivi de cet état (avec indicateurs d'état, métriques, valeur idéale à atteindre et indicateurs de réalisation).

## Chapitre 3. Le plan d'action du CNES

Chaque enjeu et chaque facteur clef de réussite sont soumis à des pressions ou des menaces qui influent sur leur état de conservation ou de fonctionnement. En fonction de la tendance (baisse, augmentation, stabilité) de ces facteurs d'influence, les impacts sur les enjeux ou facteurs

clefs diffèrent et sont plus ou moins positifs ou négatifs. Pour agir au mieux sur ces influences, il faut alors définir des objectifs opérationnels possibles à atteindre dans les dix ans et décliner un plan d'action à travers les opérations de gestion. L'ensemble constitue le Plan d'actions.

### 3.1. LES ENJEUX

Tableau 3 - Facteurs d'influence sur l'enjeu FACADE MARITIME avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

E.1 FACADE MARITIME			
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Impact	Objectifs opérationnels
Fréquentation	Stable	Faible	<b>E1.1</b> Supprimer les défrichements (abattis) grâce à une surveillance efficace des services
			<b>E1.2</b> Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement

Tableau 4 - Facteurs d'influence sur l'enjeu SAVANE avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

E.2 SAVANE			
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Impact	Objectifs opérationnels
Fréquentation	Stable	Faible	<b>E2.1</b> Limiter l'impact de fréquentation des équipes
			<b>E2.2</b> Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement
Aménagements	Stable	Fort	<b>E2.3</b> Intégrer au mieux les nouveaux aménagements dans le milieu naturel
Entretien	Augmentation	Fort	<b>E2.4</b> Conserver les habitats

Tableau 5 - Facteurs d'influence sur l'enjeu RESEAU HYDROGRAPHIQUE avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

E.3 RESEAU HYDROGRAPHIQUE			
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Impact	Objectifs opérationnels
Fréquentation	Stable	Faible	<b>E3.1</b> Empêcher la dégradation des cours d'eau et le rejet de matières en suspension
			<b>E3.2</b> Limiter l'accès du public aux seuls cours d'eau autorisés

Tableau 6 - Facteurs d'influence sur l'enjeu BLOC FORESTIER avec les tendances évolutives et l'impact de ces facteurs, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

E.4 BLOC FORESTIER			
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Impact	Objectifs opérationnels
Fréquentation	Stable	Faible	<b>E4.1</b> Supprimer les défrichements (abattis) grâce à une surveillance efficace des services
			<b>E4.2</b> Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement et empêcher le braconnage

### 3.2. LES FACTEURS CLEFS DE REUSSITES

Tableau 7 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite SURVEILLANCE avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

FCR.1 SURVEILLANCE		
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Objectifs opérationnels
Connaissance du territoire et collaboration entre les services	Stable	<b>FCR1.1</b> Lutter contre les défrichements non autorisés (abattis)
		<b>FCR1.2</b> Eviter la fréquentation du site par des personnes non autorisées

Tableau 8 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET PARTENARIAT avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.

FCR.2 ACQUISITION DE CONNAISSANCES ET PARTENARIAT		
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Objectifs opérationnels
Attractivité du domaine du CSG	Augmentation	<b>FCR2.1</b> Inventorier la biodiversité du CSG
		<b>FCR2.2</b> Faire du CSG un site de référence en matière de connaissance du patrimoine naturel et culturel

*Tableau 9 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite LIEN TERRITORIAL avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.*

FCR.3 LIEN TERRITORIAL		
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Objectifs opérationnels
Développement du rôle social et pédagogique	Augmentation	<b>FCR3.1</b> Participer au développement durable du territoire
Connaissance et valorisation du patrimoine historique et archéologique	Augmentation	<b>FCR3.2</b> Devenir un acteur de la vie sociale et culturelle du territoire
Visibilité du domaine du CSG	Augmentation	<b>FCR3.3</b> Communiquer sur les actions du CSG en Guyane et à l'extérieur

*Tableau 10 - Facteurs d'influence sur le facteur clef de réussite FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION avec les tendances évolutives, puis les objectifs opérationnels à suivre pour le plan de gestion.*

FCR.4 FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION		
Facteurs d'influence	Tendance évolutive	Objectifs opérationnels
Compétences	Augmentation	<b>FCR4.1</b> Maintenir ou augmenter les compétences technique des services
Administration	Augmentation	<b>FCR4.2</b> Assurer le bon suivi administratif et financier

## Chapitre 4. Tableaux de bord et d'actions – clefs de lecture

Chaque tableau présenté ici correspond à un enjeu (E.) ou à un facteur clef de réussite (FCR).

Comme expliqué précédemment, on retrouve sur la partie haute de chaque tableau, le tableau de bord de l'enjeu ou facteur clef de réussite, c'est-à-dire notre vision sur le long terme de l'état souhaité (de conservation ou de fonctionnement). L'évolution de cet état pourra être évaluée grâce aux suivis mis en place pour obtenir des indicateurs, des métriques et des valeurs idéales à atteindre.

Puis, chaque enjeu ou facteur clef de réussite est soumis à des pressions ou menaces (facteurs d'influence) ayant une influence négative ou positive sur l'état (de conservation ou de fonctionnement) idéal à atteindre. En fonction de ces influences, on détermine des objectifs opérationnels à atteindre sur la durée du plan de gestion. Pour atteindre ces objectifs, des opérations de gestion sont définies. Cet ensemble constitue le plan d'action/de gestion, sur la partie basse du tableau. Des indicateurs avec des métriques permettent de suivre l'évolution des facteurs d'influence et d'évaluer l'efficacité des actions/opérations à mener sur la durée du plan de gestion.

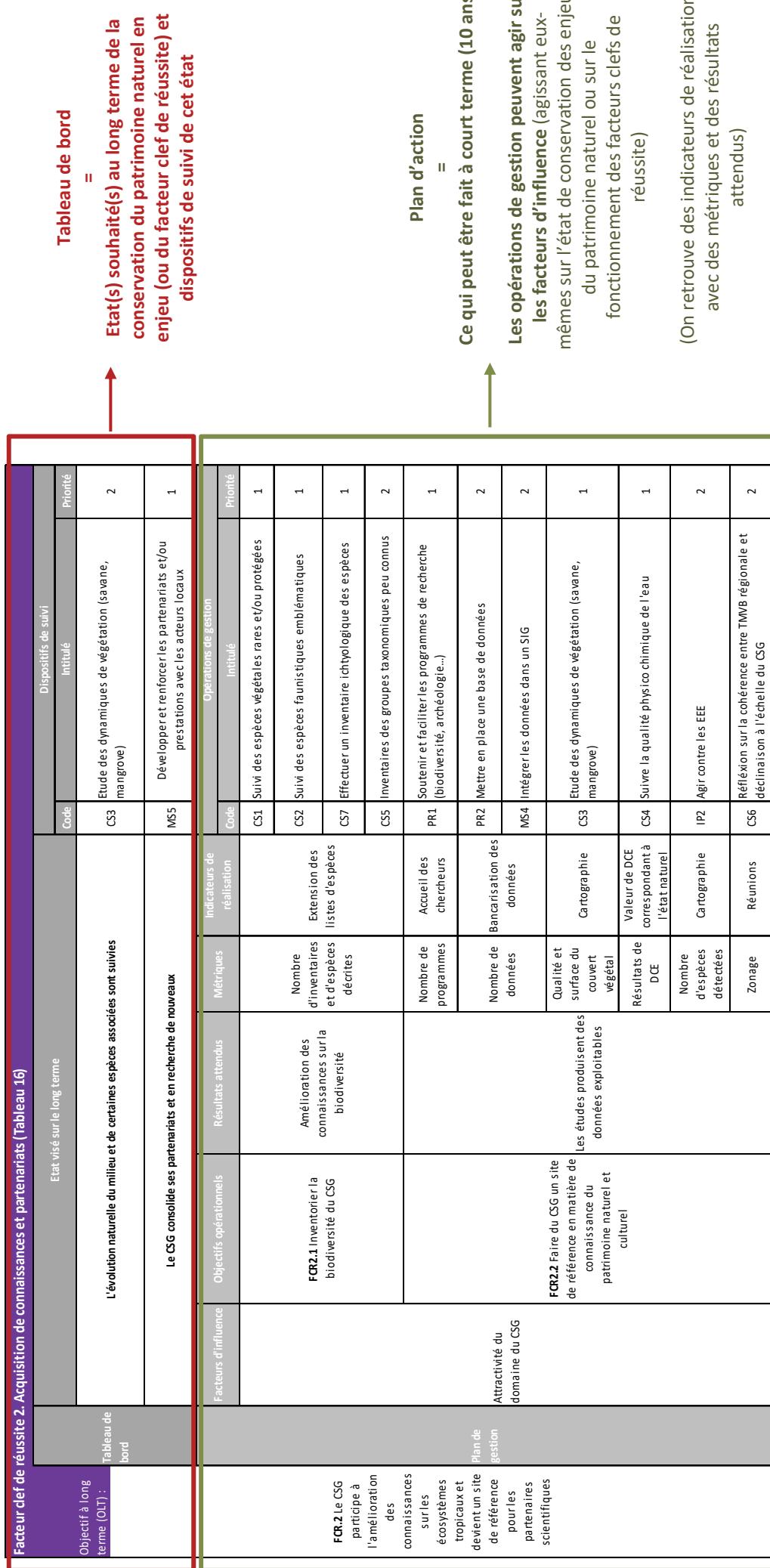


Figure 2 - Clef de lecture des tableaux du plan de gestion : partie haute = tableau de bord (vision au long terme), partie basse = plan d'action (visions à court terme - 10 ans)

Les figures 2 et 3 sont un exemple de la méthodologie, les tableaux complets du domaine du CSG sont présentés ci-après

Chaque dispositif de suivi ou opérations de gestion sont visibles dans l'avant dernière colonne de chaque tableau nommée « Intitulé » et sont codés selon la nomenclature suivante :

- CC : Création de support de communication
- CI : Crédit et entretien des infrastructures
- CS : Connaissance et suivi du patrimoine naturel et des activités humaines
- EI : Etudes et ingénierie
- IP : Intervention sur le patrimoine naturel
- MS : Suivi administratif et gestion du personnel
- PA : Accueil, d'animation et de sensibilisation
- PR : Participation à la recherche
- SP : Surveillance et police

Les 32 fiches actions déclinées à la suite des tableaux du plan préservent un ordre de priorité. La priorisation des fiches actions a été choisie ainsi :

- 1 : Absolument indispensable pour la gestion du site
- 2 : Faire après les priorités 1
- 3 : A faire si opportunités, si subventions spéciales ou à reporter

Enjeu 1. La Façade maritime (Mangrove - Plage - Batture - îlots rocheux - Cordons sableux - Marais)						
Etat actuel : bon globalement	Objectif à long terme (OLT) :	Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Dispositifs de suivi
Tableau de bord	La richesse de ces habitats permet le maintien d'un cortège floristique original	Continuité et intégrité du couvert végétal	Cohérent avec une évolution naturelle	CS4	Etude des dynamiques de végétation (mangrove)	Priorité
	La faune inféodée à ces habitats est maintenue	Cortèges ou espèces indicatrices	Abondance relative	CS6	Suivi ichthyologique des espèces emblématiques (Ibis rouge, Lamantin, Limicoles...)	Rapport d'études
Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant le plan de gestion	Opérations de gestion	Priorité
	E1. Maintien d'une libre évolution de ces milieux sensibles	E1.1 Supprimer les défrichements (abattis) grâce à une surveillance efficace des services	Présence d'abattis	Surface impactée et nombre d'abattis	SP1 Effectuer des opérations de surveillance terrestre	Zones d'occupation abandonnées
Plan d'action	Fréquentation		Aucun abattis non toléré	SP2 Suivi des impacts et des zones d'occupation	2	Cartographie
	E1.2 Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement	Présence de layons	Linéaire impacté et nombre de layons	IP3 S'assurer du retour à l'état naturel des zones dégradées	1	Compte-rendu
			Aucun layon non autorisé	C13 Pérenniser des sentiers existants (Piste de l'Anse de Sinnamary, îles du Salut)	1	Programme d'entretien annuel
				SP1 Effectuer des opérations de surveillance terrestre	1	Missions pilotées
				C14 Maintenir en bon état les panneaux d'information	1	Nettoyage fréquent
				SP3 S'assurer de la visibilité de l'affichage de la réglementation	1	Contrôles réguliers

## Enjeu 2. La savane

Etat actuel : bon globalement

Objectif à long terme (OLT) :	Tableau de bord	Etat visé sur le long terme		Indicateurs d'état		Métriques		Valeur idéale à atteindre sur le long terme		Dispositifs de suivi		Indicateurs de réalisation	
									Code	Intitulé	Priorité		
		La végétation caractéristique et inféodée des savanes est préservée	Continuité et intégrité du couvert végétal de savane	Qualité et surface du couvert végétal	Cohérent avec une évolution naturelle	CS4	Etude des dynamiques de végétation	1		Rapport diagnostic			
		Les espèces inféodées à ce faciès d'habitat sont maintenues	Cortèges ou espèces inféodées	Abondance relative	Égale ou supérieure à l'abondance actuelle	CS3	Suivi des espèces végétales rares et/ou protégées ( <i>Cyrtopodium cristatum, Aspidogyne longicornu...</i> )	1		Rapports d'étude			
			Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant le plan de gestion		Code	Opérations de gestion		Indicateurs de réalisation/réponse	
E2.		E2.1 Limiter l'impact de fréquentation des équipes	Fréquentation	Piétinement / Dérangement	Surface et nombre	Compatible avec la capacité de charge du milieu	SP2	Suivi des impacts et des zones d'occupation	2	Cartographie			
		E2.2 Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement	Aménagements	Présence de layons	Linéaire impacté et nombre de layons	Aucun layon non autorisé	PA3	Sensibiliser les salariés de la base sur les enjeux des milieux sensibles et particuliers	1	Notes/courriers			
		E2.3 Les nouveaux aménagements s'intègrent au mieux dans le milieu naturel	Plan de gestion	Nouvel aménagement ou infrastructure	Surface anthropisée	Minimiser les nouvelles surfaces anthropisées.	SP1 terrestre	Effectuer les opérations de surveillance	1	Missions pilotées			
		E2.4 Conserver les habitats	Entretien	-	Zones traitées	Travaux effectués	C12	Pérenniser des sentiers existants (Zone de loisirs et des savanes)	1	Programme d'entretien annuel			
				Présence d'EEE	Surfaces traitées	Contenir l'expansion des EEE	C11	Etudier en priorité une implantation des nouveaux projets d'aménagements sur des zones déjà anthropisées	1	Rapports d'étude			
							IP1	Réfléchir sur la cohérence entre TMVB régionale et sa déclinaison à l'échelle du CSG	2	Réunions			
							IP2	Envahir contre les Espèces Exotiques et l'embroussaillement des savanes par les Clusia	1	Rapport d'étude			

### Enjeu 3. Le réseau hydrographique

Etat actuel : bon globalement

Objectif à long terme (OLT) :	Etat visé sur le long terme	Indicateurs d'état		Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Dispositifs de suivi		Priorité	Indicateurs de réalisation
		Code	Intitulé						
L'ensemble de l'hydro-système ne subit aucune pression anthropique directe	Qualité physico-chimique et turbidité	Résultats DCE	Valeur de DCE correspondant à l'état naturel	CS5	Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau	1	Analyses		
Les cours d'eau permettent le maintien d'espèces indicatrices	Cortèges ou espèces indicatrices	Abondance relative	Égal ou supérieure à l'abondance actuelle	CS6	Suivi ichthyologique des espèces	1	Rapports d'étude		
				CS2	Suivi des espèces faunistiques emblématiques (exemple : loutres sp.)	2			
Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant le plan de gestion	Opérations de gestion		Priorité	Indicateurs de réalisation/réponse	
					Code	Intitulé			
E3. Garantir la fonctionnalité écologique des cours d'eau tout en préservant la qualité de l'eau	E3.1 Empêcher la dégradation des cours d'eau et le rejet de matières en suspension	Activités humaines périphériques	Linéaire impacté	Zéro linéaire impacté	SP1	Effectuer des opérations de surveillance fluviale (dont pêche)	1	Missions pilotées	
Plan d'action	Fréquentation				PA3	Sensibiliser les salariés de la base sur les enjeux des milieux sensibles et particuliers (ex: Concessions d'Occupation Précaires fluviales)	2	Notes/courriers	
					CI1	Mener une réflexion sur la cohérence TMVB régionale et sa déclinaison à l'échelle du CSG	2	Réunions	
					SP3	S'assurer de la visibilité de l'affichage de la réglementation (ex : Crique Malmanoury)	1	Contrôles réguliers	
					SP2	Suivi des impacts et des zones d'occupation	2	Cartographie	
					SP1	Effectuer des opérations de surveillance fluviale	1	Missions pilotées	

Enjeu 4. Le bloc forestier									
Etat actuel : bon globalement.									
Objectif à long terme (OLT) :	Etat visé sur le long terme		Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code	Dispositifs de suivi		Indicateurs de réalisation
	L'ensemble des habitats forestiers ne subit pas de pression anthropique directe	Tableau de bord	Intégrité et fonctionnalité du couvert végétal	Surface du couvert végétal	Egal ou cohérent avec une évolution naturelle à définir	CS4	Etude des dynamiques de végétation	2	Bilan cartographique en fin de plan de gestion
<b>E4. Conservation du bloc forestier, maintien de l'intégrité et de la fonctionnalité écologique des habitats et des écosystèmes</b>	Les habitats et les écosystèmes sont fonctionnels et permettent le maintien d'espèces indicatrices		Cortèges ou espèces indicatrices du bon état du bloc forestier	Présence / absence	Présent	CS3	Suivi des espèces végétales rares et/ou protégées	2	Nb cortèges/ espèces traités sur nb potentiels
					Valeur à atteindre pendant le plan de gestion	Opérations de gestion		Indicateurs de réalisation/réponse	Priorité
<b>E4.1 Supprimer les défrichements (abattis) grâce à une surveillance efficace des services</b>			Présence d'abattis	Surface impactée et nombre d'abattis	Aucun abattis non toléré	SP1	Effectuer des opérations de surveillance terrestres	1	Zones d'occupation abandonnées
<b>E4.2 Canaliser le public sur les sentiers ouverts pour diminuer l'impact sur l'environnement et empêcher le braconnage.</b>	Fréquentation		Présence de layons	Linéaire impacté et nombre de layons	Aucun layon non autorisé	IP3	S'assurer du retour à l'état naturel des zones dégradées	2	Cartographie
						SP3	S'assurer de la visibilité de l'affichage de la réglementation	1	Compte-rendu
						C14	Maintenir en bon état les panneaux d'information	1	Contrôles réguliers
						SP1	Effectuer des opérations de surveillance terrestres (dont chasse)	1	Nettoyage fréquent
						C13	Pérenniser les sentiers existants (Montagne des Singes, Zone de loisirs)	1	Missions pilotées
								1	Programme d'entretien annuel

Facteur clef de réussite 1. La surveillance		Etat visé sur le long terme			Dispositifs de suivi		
Objectif à long terme (OLT) :	Tableau de bord	Code	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité	
<b>FCR 1. L'état et l'évolution du patrimoine naturel sont régulièrement surveillés et la réglementation appliquée</b>		<b>Le nombre de missions de surveillance terrestre, fluvial et aérienne est adapté au besoin</b>				SP1	Effectuer des opérations de surveillance
<b>Les impacts sont limités et les zones d'occupation illicite sont abandonnées</b>		<b>Suivi des impacts et zones d'occupation</b>				SP2	Suivi des impacts et zones d'occupation
Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Métriques	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion	Code	Intitulé
<b>FCR1.1</b> Lutter contre les défrichements non autorisés (abattis)	Constatation rapide des infractions	Surface impactée et nombre d'abattis	Zones d'occupation abandonnées	SP1	Effectuer des opérations de surveillance	SP1	Effectuer des opérations de surveillance
Connaissance du territoire et collaboration entre les services	<b>FCR1.2</b> Eviter la fréquentation du site par des personnes non autorisées	Limiter l'impact des activités humaines sur le domaine terrestre et fluvial	Contrôles réguliers	SP3	S'assurer de la visibilité de l'affichage de la réglementation	SP3	S'assurer de la visibilité de l'affichage de la réglementation
		Linéaire impacté et nombre de layons	Missions pilotées	SP4	S'assurer du respect de la réglementation	SP4	S'assurer du respect de la réglementation

## Facteur clef de réussite 2. Acquisition de connaissances et partenariats

Objectif à long terme (OLT) :	Tableau de bord	Etat visé sur le long terme				Dispositifs de suivi				Priorité
		Code	Intitulé	Code	Intitulé	Code	Intitulé	Code	Intitulé	
L'évolution naturelle du milieu et de certaines espèces associées sont suivies		CS4	Etude des dynamiques de végétation (savane, mangrove)							1/2
Le CSG consolide ses partenariats et en recherche de nouveaux		M55	Développement et renforcement des partenariats et/ou prestations avec les acteurs locaux							1
FCR2.1 Inventorier la biodiversité du CSG	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Métriques	Indicateurs de réalisation	Code	Opérations de gestion	Code	Intitulé	Priorité
FCR2.2 Le CSG participe à l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes tropicaux et devient un site de référence pour les partenaires scientifiques	Plan de gestion	Attractivité du domaine du CSG	Amélioration des connaissances sur la biodiversité	Nombre d'inventaires et d'espèces décrites	Extension des listes d'espèces	CS3	Suivre des espèces végétales rares et/ou protégées	CS4	Etude des dynamiques de végétation (savane, mangrove)	1/2
FCR2.2 Faire du CSG un site de référence en matière de connaissance du patrimoine naturel et culturel		Les études produisent des données exploitables		Nombre de programmes	Accueil des chercheurs	CS2	Suivre des espèces faunistiques emblématiques	CS3	Suivre des espèces végétales rares et/ou protégées	1/2
				Nombre de données	Bancarisation des données	PR1	Soutenir et faciliter les programmes de recherche (biodiversité, archéologie,...)	PR2	Soutenir et faciliter les programmes de recherche (biodiversité, archéologie,...)	2
				Qualité et surface du couvert végétal	Cartographie	MS4	Mettre en place une base de données	MS4	Intégrer les données dans un SIG	2
				Résultats de DCE	Valeur de DCE correspondant à l'état naturel	CS5	Etudier les dynamiques de végétation (savane, mangrove)	CS4	Etudier les dynamiques de végétation (savane, mangrove)	1/2
				Inventaire des EEE	Cartographie	IP2	Suivre la qualité physico chimique de l'eau	CS5	Suivre la qualité physico chimique de l'eau	1
				Zonage	Réunions	CI1	Agir contre les EEE et l'embroussaillement des savanes par les Clusia	IP2	Agir contre les EEE et l'embroussaillement des savanes par les Clusia	1
							Mener une réflexion sur la cohérence entre TMVB régionale et sa déclinaison à l'échelle du CSG	CI1	Mener une réflexion sur la cohérence entre TMVB régionale et sa déclinaison à l'échelle du CSG	2

Facteur clef de réussite 3. Lien territorial		Etat visé sur le long terme				Dispositifs de suivi		
		Code	Intitulé	Code	Intitulé	Priorité		
Tableau de bord	<b>Le CSG est reconnu comme un acteur œuvrant pour la protection du territoire et la population locale s'approprie son patrimoine naturel</b>	MS3	Participer aux réunions et échanges des différents réseaux			1		
Objectif à long terme (OLT) :	<b>Les actions sur le domaine du CSG sont valorisées et communiquées au grand public</b>	PA2	Communiquer sur les actions entreprises sur le domaine			2		
<b>FCR3. Le CSG s'intègre dans son environnement socio-économique et culturel local</b>		Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion	Code	Priorité
		Développement du rôle social et pédagogique	<b>FCR3.1</b> Participer au développement durable du territoire	Développer des liens avec les acteurs du territoire	Actions menées	MS5	Développer et renforcer les partenariats et/ou prestations avec les acteurs locaux	1
Plan d'action	Connaissance et valorisation du patrimoine historique et archéologique	<b>FCR3.2</b> Etre un acteur de la vie sociale et culturelle du territoire	Reconnaissance comme acteurs de territoire	Participation à la vie culturelle du territoire	Outils et animations	CC1	Poursuivre et entretenir la création d'outils et d'animations pédagogiques	2
Environnement socio-économique et culturel local	Visibilité du domaine du CSG	<b>FCR3.3</b> Communiquer sur les actions du CSG en Guyane et à l'extérieur	Prise en compte dans la politique d'aménagement guyanaise	Le domaine du CSG devient attractif et reconnu	Cl3	Pérenniser les sentiers existants	1	
				Le domaine du CSG devient attractif et reconnu	Cl4	Maintenir en bon état les panneaux d'information	1	
				S'assurer de la visibilité des panneaux d'information (îles du Salut, Montagne des Singes..)	PA4	Vulgariser les connaissances	1	

Facteur clef de réussite 4. Fonctionnement et administration								
Objectif à long terme (OLT) :	Tableau de bord	Dispositifs de suivi					Priorité	
		Etat visé sur le long terme	Code	Intitulé	Code	Intitulé		
		<b>Le fonctionnement est partagé entre les services du CNES</b>	-	-	-	-	-	
		<b>Les moyens financiers sont adaptés</b>	-	-	-	-	-	
		<b>Le fonctionnement industriel de la base est optimisé pour minimiser son impact sur le milieu naturel</b>	CS5	Suivre la qualité physico chimique de l'eau des criques et des nappes.	CS7	Suivre la qualité de l'air	1	
		<b>Le CNES/CSG est engagé dans une démarche de progrès environnemental</b>	MS7	Suivi de l'impact environnemental du fonctionnement de l'entreprise CNES.			1	
<b>FCR.4 Un bon état de fonctionnement et d'administration est garanti. L'environnement est intégré dans les préoccupations de l'entreprise.</b>	Facteurs d'influence	Facteurs d'influence	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de réalisation	Opérations de gestion	Priorité	
		Compétences	FCR4.1 Maintenir ou augmenter les compétences techniques des services	Une équipe compétente et efficace	Formation	MS6	Participer aux formations utiles à la gestion du domaine	2
		Plan d'action	FCR4.2 Assurer le bon suivi administratif et financier	Optimiser la réactualisation et l'évaluation du plan de gestion	Rapports	MS1	Participer aux réunions et échanges des différents réseaux	1
		Administration			Bancarisation	MS4	Réaliser annuellement un bilan d'activité du domaine	1
						MS2	Intégrer les données dans un SIG	2
						SP4	Actualiser annuellement le plan de gestion	2
							S'assurer du respect de la réglementation (espèces, zones d'occupation, prélèvements, ...)	1

Crédits photos première et quatrième de couverture : Service Optique-Vidéo du CNES/CSG

CNES - Centre Spatial Guyanais  
BP 726  
97387 Kourou cedex  
[environnement-csg@cnes.fr](mailto:environnement-csg@cnes.fr)

<http://www.cnes-csg.fr>

